

Sous embargo jusqu'au 10 septembre 2026, 6 heures 30

Logivolt lève 300 millions d'euros pour accélérer la recharge des véhicules électriques en habitat collectif sur l'ensemble du territoire national

A Paris, le 10 septembre 2026 – Logivolt, filiale à 100 % de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), annonce aujourd'hui la conclusion d'un prêt vert de 300 millions d'euros. Il porte à près de 500 millions d'euros la capacité d'investissement de Logivolt, depuis sa création en 2021, pour financer la recharge des véhicules électriques en habitat collectif privé et social. Ces fonds seront intégralement déployés pour le financement des infrastructures de recharge collective pour équiper 26 000 immeubles d'habitations et 1,7 million de places de stationnement d'ici 2030, et faire de la recharge électrique à domicile une réalité accessible à tous.

Une levée de 300 millions d'euros pour accélérer l'adoption du véhicule électrique

Logivolt finalise un prêt vert de 300 millions d'euros sous forme de dette structurée, porté par les banques du Groupe BPCE (Banque Populaire Rives de Paris, Banque Populaire Val de France, Banque Populaire Grand Ouest et Caisse d'Épargne Ile-de-France) et coordonné par la Caisse d'Épargne Ile-de-France. Ce prêt vert vient s'adosser aux 190 millions d'euros déjà engagés par la Banque des Territoires (en 2021 et 2024), actionnaire unique de Logivolt. Cette opération permet à Logivolt de réaffirmer sa position de tiers-investisseur de référence en faveur de la mobilité propre.

Cet ancrage avec un investisseur de long terme et les fonds déjà engagés, auxquels la dette est adossée, ont permis cette opération auprès des prêteurs. Depuis sa création il y a 5 ans, Logivolt a déjà gagné plus de 8 500 assemblées générales.

Les fonds seront intégralement déployés au financement des infrastructures collectives de recharge, à savoir le pré-équipement de 100 % des places de stationnement dans les copropriétés et les logements sociaux, sans reste à charge pour le collectif. Logivolt se fixe ainsi un objectif de contribution à l'équipement d'environ 26 000 immeubles d'habitations et 1,7 million de places de stationnement d'ici 2030.

« Avec cette levée de fonds, Logivolt franchit un cap et se donne les moyens d'investir davantage pour accompagner le déploiement de la mobilité électrique auprès des particuliers. C'est le résultat du travail engagé par ses équipes et de la robustesse de son modèle. Nous continuerons

*à accompagner cette trajectoire qui répond pleinement à l'ambition du groupe Caisse des Dépôts de faire de la transformation écologique une réalité dans tous les territoires », **affirme Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts.***

Un marché qui accélère et un retard à combler

Ces derniers mois, les ventes de véhicules électriques représentent plus d'un tiers des ventes de voitures neuves en France, un niveau record. Dans le cadre du plan d'électrification de la France, le gouvernement a fixé cet objectif de 1,7 million de places équipées dans les copropriétés d'ici 2030. Enfin, la revalorisation du programme Advenir en avril 2026 (avec un plafond relevé à 12 500 euros pour les infrastructures collectives de recharge et une surprime portée à 8 000 euros pour les parkings extérieurs) traduit une volonté publique claire d'accélérer le déploiement.

Sur le terrain, la dynamique est là : si seuls 6 % des immeubles collectifs sont équipés (avec une croissance de 43 % en un an), 16 % ont voté l'installation d'une solution collective (en progression de 17 % en un an). Autant de signaux d'un marché qui prend de la vitesse¹.

C'est dans ce contexte d'adoption croissante du véhicule électrique, de soutien public renforcé et de la demande des copropriétés et des bailleurs sociaux en hausse que Logivolt lève 300 millions d'euros supplémentaires, pour accélérer la recharge en habitat collectif à l'échelle du territoire national.

*« Le marché nous a donné raison. Cette levée de 300 millions d'euros confirme que l'un des leviers essentiels de la transition vers une mobilité décarbonée se trouve dans les parkings de nos immeubles. Je suis convaincu que dans 10 ans le fait de recharger sa voiture chez soi le soir sera devenu une évidence, presque un réflexe, comme le fait de recharger son téléphone avant de se coucher. C'est en tout cas ce que nous construisons », **explique Pierre Eymard, directeur général de Logivolt.***

Logivolt, un modèle unique : sans aucun reste à charge pour la copropriété

Le modèle de Logivolt repose sur un financement intégral de l'infrastructure de recharge, sans aucun reste à charge pour le collectif. Ce dispositif de financement est porté par un réseau de partenaires opérateurs experts qui répondent à un cahier des charges strict, assurant la qualité et la cohérence du déploiement sur l'ensemble du territoire. Cet opérateur est l'interlocuteur unique pour le syndic, le conseil syndical ou les résidents, d'un bout à l'autre de l'installation de l'infrastructure et des bornes de recharge : de la visite de pré-devis jusqu'au SAV, en s'occupant également de la collecte des subventions, Advenir notamment.

Concrètement, 100 % des places de stationnement sont pré-équipées, et chaque résident accède au service au même tarif, quel que soit le moment où il se raccorde. La copropriété ne débourse rien et les résidents ne paient leur quote-part qu'au moment de la connexion. Dans le cas d'un logement social, le bailleur ne paie rien et les locataires s'acquittent d'un petit loyer quand ils se connectent à l'installation collective.

¹ Avere-France

À propos de Logivolt

Logivolt est le tiers-investisseur de référence dédié au déploiement de la recharge de véhicules électriques dans l'habitat collectif. Créée en 2021, l'entreprise lève le frein de la recharge à domicile en finançant l'intégralité du coût des infrastructures collectives en habitat collectif. Sans aucun reste à charge pour les copropriétés ou les bailleurs, Logivolt permet aux résidents d'accéder à une solution clé en main simple, évolutive et pérenne. S'appuyant sur un réseau d'opérateurs référencés pour leur fiabilité technique, Logivolt a déjà gagné plus de 8 500 assemblées générales, représentant un potentiel de 620 000 places de parking raccordables. Pour soutenir ce déploiement massif, l'entreprise, filiale à 100 % de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), dispose d'une capacité d'investissement de près de 500 millions d'euros.

En savoir plus : <https://logivolt.fr/>

Contacts presse – Agence LEON

marianne@agence-leon.fr – Marianne Felce Dachez – 06 07 15 28 42

amandine@agence-leon.fr – Amandine Tauzin – 06 83 88 82 55

À propos de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

En savoir plus : banquedesterritoires.fr